

<http://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article394>



L'idée d'une Assemblée constituante française avance irrésistiblement

- Dossiers - Constituante -



Publication date: mercredi 22 septembre 2010

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

Dans [son discours à la fête de l'Humanité](#), Jean-Luc Mélenchon, a évoqué la nécessité d'une Constituante. Faisant le parallèle avec les nouveaux régimes en Amérique latine, il a, avec raison, rappelé que le premier geste des nouveaux Présidents de ces pays avait été de convoquer une Constituante pour redonner au peuple « la règle du jeu ».

Il ne s'agit plus, semble-t-il, pour ce dernier, de défendre un « processus constituant européen » comme il le faisait en lançant un appel avec Oskar Lafontaine le 20 juin 2006, mais de faire référence à notre peuple, seul habilité à exercer la souveraineté en la matière, principe de base bien contesté dans la pratique par les principaux responsables politiques.

André Bellon, président de l'[Association pour une Constituante](#), est l'auteur du [Manifeste pour une Assemblée Constituante](#) publié en septembre 2007. Dans un [entretien accordé à l'hebdo Politis](#) en juillet 2010, ce dernier en déclarant qu' « *une constituante passe d'abord par l'affirmation des peuples tels qu'ils existent* », a rappelé son opposition à l'idée initiale soutenue par M. Mélenchon d'une constituante à l'échelle européenne, projet qui avait été défendu en son temps par l'un des « pères » fondateurs de l'Union européenne, le comte [Richard Nikolaus de Coudenhove-Kalergi](#).

L'un des arrêts de la Haute juridiction allemande fort bien commenté par la juriste Anne-Marie Le Pourhiet dans [son intervention télévisée du 26/11/09](#), ainsi que l'action spectaculaire menée par des militants du Parti communiste grec (KKE) ayant déployé sur l'Acropole deux banderoles sur lesquelles on pouvait lire « *Peuples d'Europe, soulevez-vous* » [1], sont là pour remémorer aux « *créateurs de mythes* » qu'il n'existe pas de peuple européen dans l'Empire artificiel enfanté par « *la cervelle des technocrates* » [2] et l'Empire américain.

On peut tout de même regretter que M. Mélenchon n'ait limité ses parallèles uniquement avec les nouveaux régimes en Amérique latine, oubliant de citer dans le feu de l'action les précédentes Constituantes [3] dans l'Histoire de France, comme également laisser sous-entendre que l'élection présidentielle serait le seul moyen de parvenir à une Assemblée constituante et ainsi rester dans le cadre de la personne providentielle.

Trahie par ses élites dirigeantes et par ses privilégiés, la marche vers la Constituante doit être un processus populaire démocratique, fondé en particulier sur les cahiers de doléances et s'inscrivant dans la continuité de [notre première constitution républicaine](#), celle de 1793, qui instituait dans son article 25 que « *La souveraineté réside dans le peuple ; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable* ».

Souhaitons que d'autres responsables politiques, à l'instar de M. Mélenchon, s'engagent à populariser l'idée d'une Constituante dont les membres seront élus au suffrage universel direct.

L'Association pour une Constituante, fêtant en ce 22 septembre à Paris [4] comme en [Province](#) l'avènement de la République et refusant tout rapprochement avec un parti ou une personnalité politique, est quant à elle déterminée pour atteindre cet objectif.

Et puis, exaspérés par la monarchie élective et quittant le cadre de la servitude volontaire, peut-être que les Citoyen(ne)s se souviendront de ces propos de Robespierre : « *Le peuple peut, quand il lui plaît, changer son gouvernement, et révoquer ses mandataires* » [5].

[1] Article publié par [Agoravox](#) le 05/05/10.

[2] Ces deux expressions, « *créateurs de mythes* » et « *la cervelle des technocrates* », ont été employées par Charles de Gaulle dans ses *Mémoires* dans un [passage concernant la construction « européenne »](#).

[3] Article de Samuel Tomei, *Histoire des Constituantes*, publié le 26/05/09 par l'Association pour une Constituante : <http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article38>.

[4] [Vidéo du discours d'André Bellon le 22/09/09](#) aux Tuileries, en face du 228 rue de rivoli, pour commémorer les 217 ans de la République.

[5] Article publié par [Le Canard Républicain](#) le 14 juillet 2010.